

## Leçon 8 : La proposition à 2SA

### L'enchère propositionnelle de 2SA

L'ouverture d'1SA promettant exactement 15 à 17 points, le répondant, on l'a vu, est parfaitement placé pour déterminer les objectifs de son camp :

Jusqu'à 7 points, le plafond est de 2SA ( $17 + 7 = 24$ ) ; la manche n'est pas accessible, il doit passer.

A partir de 10 points, le plancher est de 3SA ( $15 + 10 = 25$ ) ; la manche est certaine, il devra donc la déclarer. A noter que le répondant ne s'intéressera au chelem qu'à partir de 16/17 points, le total nécessaire de 33 étant alors possible.

#### Une question posée à l'ouvreur

Avec 9 points la situation est beaucoup plus incertaine : si face à 16 ou points, il y a le matériel nécessaire pour jouer la manche, ce n'est plus le cas face à 15. Le répondant peut adopter une attitude pessimiste, c'est à dire imaginer le minimum (15 points) chez son partenaire, et passer. A l'inverse, il peut espérer une force supérieure (16 ou 17 points), être optimiste et déclarer la manche. Mais il s'agirait d'options unilatérales qui, l'une comme l'autre, seraient risquées. D'autant qu'il dispose d'une possibilité pour atteindre à coup sûr le meilleur contrat en demandant tout simplement son avis à l'ouvreur !





Il a en effet à sa disposition une technique simple pour rendre la parole à celui-ci : produire une enchère autre que «3SA» et «passe», à savoir 2SA», sachant que ce contrat ne présente aucun intérêt sur le plan de la marque.

Cette enchère inutile de 2SA, utilisée très précisément avec 9 points, transmettra le message suivant à l'ouvreur : «J'ai 9 points. A toi de faire le total : si celui-ci est de 25 points, jouons la manche. Sinon nous nous contenterons de ce contrat de 2SA».

Il est à remarquer que dans ce cas la décision revient à l'ouvreur puisque c'est lui (et lui seul) qui va connaître très précisément la force de son camp.

## Le point de vue de l'ouvreur

Plaçons-nous du côté de l'ouvreur d'1SA, nanti de la main ci-dessous :

	Ouvreur	Répondant
 A R 8 2		
 A 5		
 V 9 6 3	1SA	2SA
 R V 3		

S'il entend l'enchère propositionnelle de 2SA (il s'agit effectivement d'une proposition, d'une invitation à jouer la manche) il doit conclure à 3SA. En effet, avec 16 points, il est dans la zone supérieure de son ouverture et il sait désormais que son camp possède le matériel nécessaire.

En revanche, avec :

	Ouvreur	Répondant
 A R 8		
 R 5 2		
 R 10 8 4	1SA	2SA
 D 8 3		

L'ouvreur, qui n'a que 15 points, et qui est donc minimum de l'ouverture d'1SA, n'a pas les moyens de déclarer la manche : il passe.

En fait, l'ouvreur n'a pas besoin de savoir à quelle force exactement correspond l'enchère propositionnelle de 2SA. Il doit seulement se soucier de déterminer s'il est plutôt au minimum ou au maximum de la zone de force qu'il a précédemment annoncée. Dans la première hypothèse, il passe, tandis qu'il accepte la proposition en déclarant 3SA dans la seconde.

## Les mains de 8 points

Reste le problème que posent les mains de très exactement 8 points. Le déclarant se trouve confronté à un véritable dilemme, puisque, compte tenu de la force exacte de l'ouvreur (15,16 ou 17 points), le total sera de 23, 24 ou 25 points.

Dans ce dernier cas (17 + 8 ), le total atteint correspond bien à la force nécessaire pour demander le contrat de 3SA. Mais il ne peut utiliser l'enchère propositionnelle de 2SA, face à laquelle un ouvreur muni d'un jeu de 16 points annoncerait 3SA. Il jouerait alors la manche avec un total (24 points) insuffisant pour avoir des chances suffisantes de la gagner. Et le danger est réel puisque les probabilités nous apprennent qu'un joueur détient plus souvent 16 points que 17. Avec les mains de 8 points d'honneurs, il faut donc passer sur l'ouverture.

Voici une série d'exemples qui résume l'attitude du partenaire de l'ouvreur d'1SA :

<p>♠ A R 8</p> <p>♥ R 5 2</p> <p>♦ R 10 8 4</p> <p>♣ D 8 3</p>	<p>♠ A R 8</p> <p>♥ R 5 2</p> <p>♦ R 10 8 4</p> <p>♣ D 8 3</p>	<p>♠ A R 8</p> <p>♥ R 5 2</p> <p>♦ R 10 8 4</p> <p>♣ D 8 3</p>	<p>♠ A R 8</p> <p>♥ R 5 2</p> <p>♦ R 10 8 4</p> <p>♣ D 8 3</p>
<p>3 points face à un maximum de 17 :</p> <p><b>Passe</b></p>	<p>11 points face à un minimum de 15 = 26 :</p> <p><b>3SA</b></p>	<p>9 points face à un jeu qui peut être de 16 ou 17 = 25 ou 26 :</p> <p><b>2SA</b></p>	<p>8 points face à un jeu de 15, 16 ou 17 points = 25 une fois sur trois, et il n'y a plus d'enchère disponible:</p> <p><b>Passe</b></p>

## En résumé

Face à l'ouverture d'1SA, le répondant a trois possibilités :

- 1) Passer de 0 à 8 points inclus. C'est lui qui prend la décision finale.
- 2) Proposer la manche grâce à l'enchère de 2SA avec exactement 9 points. C'est alors l'ouvreur qui va décider : il passera avec 15 points. Il déclarera 3SA avec 16 ou 17 points.
- 3) L'imposer de 10 à 15/16 points H. C'encore le répondant qui décide.